



Fusion des régions Bourgogne et Franche Comté

Réorganisation régionale de l'Etat

Compte rendu de la réunion des responsables régionaux des syndicats bourgogne Franche-Comté avec les préfets sur la question de la réorganisation régionale de l'État dans le cadre de la fusion des régions.

Réunion à Besançon le Mercredi 14 janvier 2015.

Présents : Eric Delzant (Préfet de Bourgogne), Stéphane Fratacci (Préfet de Franche Comté), leurs équipes SGAR et plateforme RH, les responsables régionaux UNSA, CGT, CFDT, FO, Solidaires, CFE-CGC et FSU.

Délégation UNSA : Stéphane Fauconnier (régional UNSA FC) et Hervé Papin (régional Bourgogne).

Les deux préfets reprennent la teneur de la lettre de mission du Premier Ministre concernant la préfiguration de la réorganisation des services régionaux de l'Etat dans la région Bourgogne Franche Comté.

Les préfets expliquent les démarches parallèles de cette mission avec celles de la déconcentration et de la revue des missions.

Ils expliquent que tout ceci se fait dans le cadre de la déconcentration et de l'autorité plus forte des préfets sur la politique publique et sur les responsabilités budgétaires.

Quant à la « revue des missions » les préfets indiquent que cette démarche est en cours au niveau central et au niveau départemental.

La Bourgogne est en train de réfléchir dans ce cadre sur différents dossiers pour lesquels elle a été missionnée par le Premier Ministre.

Les préfets indiquent que toutes ces démarches et notamment celle d'aujourd'hui sont faites en concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux représentatifs.

L'organisation des services de l'Etat au niveau départemental n'est pas concernée par la préfiguration mais uniquement les services régionaux.

Ils précisent que la démarche national dite « Choc de simplification » impacte elle aussi les services de l'Etat.

La loi sur la fusion des régions a été votée et dès maintenant il apparait essentiel de travailler à cette préfiguration. D'ailleurs les 2 régions travaillent en interne et ensemble au futur fonctionnement et réorganisation de leurs services.

Nous sommes dans le rapprochement de 2 régions assez comparables au niveau démographique, économique et géographique.

La préfiguration de l'organisation des services de l'Etat au niveau régional sera rendue au Premier ministre mi mars et comprendra plusieurs scénarii de réorganisation mais aussi les réflexions et propositions des partenaires sociaux.

Les préfets présentent leur feuille de route pour ces travaux :

Premièrement ils rappellent que l'échelon départemental (DDI) n'est pas concerné.

Les scénarii qui seront préparés ne concerneront pas les services des ARS, des services des finances publiques ou encore du rectorat.

Ils seront proposés avec les avantages et inconvénients de chaque schéma et montreront des organisations types et modulaires.

Les questions budgétaires y seront étudiées.

Ces scénarii auront aussi pour but d'améliorer le pilotage régional des services concernés.

Les préfets estiment qu'il pourrait y avoir une période transitoire qui permette d'organiser les services régionaux de l'Etat à partir du 1^{er} janvier 2016.

Première étape de l'étude :

- Jusqu'à fin janvier : les directeurs des services régionaux (DR) par binômes rendent les premières esquisses de leurs réflexions sur une organisation régionale fusionnée.
- Début février : réunion du CAR.

Le comité de l'administration régionale (CAR) est régi par le Décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements. Le Préfet de région

associe, en tant que de besoin, les chefs ou responsables des services déconcentrés dans la région.

- Mi-février : Association des syndicats représentatifs de la fonction publique d'Etat (la CFTC n'était pas conviée) pour une deuxième réunion sur les scénarii.
- Fin janvier à début février : les directeurs régionaux des services de l'Etat réunissent les syndicats représentatifs au niveau de leur CTL pour aborder ce dossier et présenter les éléments qu'ils ont fait remonter aux préfets.

Prise de parole des Organisations syndicales :

Solidaires, FO et la FSU ont lu des déclarations liminaires et ne sont pratiquement pas intervenus par la suite.

CFDT et CGC ne sont pas intervenues.

La CGT et l'UNSA ont fait part de leurs positions et ont fait des propositions pour les réunions à venir.

Pour l'UNSA : L'Unsa n'a pas souhaité cette fusion mais en tant qu'organisation syndicale, nous souhaitons participer à ces réunions et que les personnels puissent apporter leur expertise, donner nos avis sur les schémas d'organisation et faire part de leurs inquiétudes et revendications notamment sur les conditions de travail.

La question principale est la façon dont va s'organiser le dialogue social.

Quelle méthode d'échange entre les préfets et les syndicats ?

Concernant la lettre des services des Dreal, c'est une lettre d'inquiétude des agents qu'il faut entendre.

Il faut bien cerner l'inquiétude des agents qui sont dans un ras le bol des réorganisations depuis des années.

Sujets à travailler : missions, emplois, mobilité, moyens ...

Si cette préfiguration cherche à réduire encore les moyens des services déconcentrés, l'Unsa ne pourra pas s'inscrire dans cette démarche.

Nous souhaitons avoir rapidement : Cartographie des directions régionales touchées
Combien de personnels seraient concernés ?

Nous souhaitons avoir une adresse de contact unique.

Nous souhaitons pouvoir amener des experts dans les prochaines réunions.

Nous souhaitons que les préfets obtiennent l'assurance que les réunions avec les syndicats dans les services régionaux seront bien tenues.

L'UNSA propose qu'un scénario soit fait sur la base d'une mobilité zéro.

Réponse des préfets :

Oui pour les demandes de l'UNSA pour les prochaines réunions.

Oui pour les réunions OS / directeurs régionaux.

Oui pour la transmission des scénarii en février